



**JEUDI 10 SEPTEMBRE 2020**

**ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT  
ET DES MEMBRES DU BUREAU**

Pascal SIMONNOT réélu Président du  
SIRTOM Sud-Francilien

**I  
N  
F  
O  
P  
R  
E  
S  
S  
E**

L'Assemblée du Syndicat Intercommunal de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères du Sud-Francilien (SIRTOM) s'est réunie, le jeudi 10 septembre 2020 à la salle des fêtes de Moigny-sur-École, afin d'élire un nouveau Président et les membres du bureau représentant les 36 communes du territoire sur 409 km<sup>2</sup>.

C'est la conclusion d'un temps électoral entre Patricia BERGDOLT, Maire de Boutigny et Pascal SIMONNOT Maire de Moigny et Président sortant du SIRTOM concernant quelques 36 communes des départements de Seine et Marne et de l'Essonne, que cette nouvelle assemblée vient de désigner leur nouveau Président.

**M. Pascal SIMONNOT,  
Maire de Moigny-sur-École et Président de la C.C.2.V  
a réélu dans ses fonctions de Président du SIRTOM  
à la majorité absolue.**

Composition du Bureau syndical :

**Les Vice-Présidents :**

1. Mme Anne THIBAUT, Maire d'Arville (CC Val de Loing)
2. M. Jean-Marie ANNA, adjoint au Maire de Milly-la-Forêt (CC 2 Vallées)
3. M. Michel MORICHON, Maire de Bouville (CA Etampes Sud-Essonne)
4. M. Vincent MEVEL, Maire de Larchant (CC Pays de Nemours)

**Les membres du bureau :**

M. Fabien BIDAULT, Maire de Puiset le Marais (CA Etampes Sud-Essonne)  
Mme Evelyne THOUEMENT, Maire de Bois Herpin (CA Etampes Sud-Essonne)  
Mme Marinette MESSIAS, adjoint au Maire de Burcy (CC Pays de Nemours)  
M. Denis CELADON, Maire de Chatenoy (CC Pays de Nemours)  
M. Hervé COURTOIS, adjoint au Maire d'Obsonville (CC Val de Loing)  
M. Jacques NORMAND, Conseiller Municipal d'Oncy s/ École (CC 2 Vallées)  
M. Claude DUPERCHE, Maire de Maisse (CC 2 Vallées)  
Mme Patricia BERGDOLT, Maire de Boutigny s/ Essonne (CC 2 Vallées)

## **Un Nouveau départ dans la continuité !**

Lors de l'installation du Comité Syndical du SIRTOM SUD-FRANCILIEN (**Syndicat de Ramassage et Traitement des Ordures Ménagères**), Pascal SIMONNOT, Maire de Moigny-sur-École sort gagnant des urnes, le 10 septembre dernier à la salle polyvalente de Moigny sur École après avoir défendu un bilan très positif de son précédent mandat.

Ce sont 35 délégués communaux sur 36 qui étaient présents pour le désigner à la tête de cette structure et ainsi poursuivre une politique rigoureuse des ordures ménagères autour de la Taxe Incitative engagée dans cette voie depuis déjà 6 ans qui a fait ses preuves.

En effet, ce passage en TEOMI a été décidé sous sa présidence par le Comité Syndical, à l'unanimité en 2014, afin de modifier les comportements et les habitudes quotidiennes de chacun de manière plus souple, moins brutale et moins coûteuse. Le changement du mode opératoire du calcul de la taxe d'ordure ménagère a déjà connu un impact positif sur le territoire du SIRTOM, enregistrant une baisse des tonnages de près de 30%, une maîtrise constante de la fiscalité durant tout le mandat avec des recettes croissantes issues de la revalorisation optimisée des produits recyclés. L'application de la redevance spéciale appliquée aux gros producteurs de déchets, ainsi que les industriels sous le principe du « pollueur-payeur » a également permis de consolider les recettes du syndicat au profit du contribuable. Cette mesure était devenue nécessaire afin de faire prendre conscience aux entreprises et commerçants l'impact économique que représente leurs déchets « non ménagers » dont une partie de la collecte et du traitement était payée jusqu'alors par l'ensemble des contribuables.

La politique des pièges photos sur le territoire a été salutaire contre la lutte des dépôts sauvages et a pu enrayer ce fléau.

Le bilan financier du syndicat est excédentaire, n'a aucune dette et aucun emprunt, disposant ainsi d'une trésorerie disponible qui permettra de réaliser les dépenses d'investissement nécessaires au bon fonctionnement du service public de collecte, précisant que c'est la seule structure à ce jour en Ile de France où la poubelle jaune n'est pas facturée aux contribuables. Enfin, dans un rapport rendu par l'Observatoire Régional des Déchets (ORDIF), concernant le financement du service public des déchets en Ile de France, le SIRTOM fait office du meilleur élève avec les taux fiscaux les moins élevés de la région parisienne.

Fort de son expérience, Pascal SIMONNOT mettra à profit une vision optimiste, faire comprendre que le déchet est une ressource en attente d'utilisation ; sa persistance signifie qu'une innovation, peut-être à notre portée, et n'a pas encore eu lieu !

Les discours du type « *Fermez le couvercle de la poubelle et nous ferons le reste* » s'avèrent intenable. Les responsables municipaux ont absolument besoin d'une participation des habitants, du concours de la société civile, et ce sera la feuille de route de sa nouvelle équipe au service de l'intérêt général avec pour maître mot : « *réduire la quantité de déchets ménagers en captant davantage les déchets recyclables pour une revalorisation optimisée et maîtriser les coûts dans l'intérêt des usagers, tout en répondant aux enjeux environnementaux, notamment la réduction de déchets à incinérer et à enfouir* ».

Rappelons qu'une Marianne d'Or a été décernée au SIRTOM pour la bonne gestion de la collecte avec son partenaire ESD pendant la période du confinement de la COVID 19.

CONTACT PRESSE

Carole Pefferkorn

Tél. : 01 64 99 31 81

[sirtomdusudfrancilien@orange.fr](mailto:sirtomdusudfrancilien@orange.fr)

[www.sirtom-sudfrancilien.fr](http://www.sirtom-sudfrancilien.fr)